



Le conseil municipal a conclu une entente permettant aux citoyen(nes) de Saint-Faustin-Lac-Carré d'accéder aux installations sportives ainsi qu'à la programmation d'activités de la Ville Mont-Tremblant au même tarif que les tremblantois(es). Cette entente débutera le 1^{er} janvier 2022.

Tous propriétaires ou locataires de SFLC auront droit à ces privilèges. Pour ce faire, vous devez vous procurer la carte EXPÉRIENCE émise par la ville de Mont-Tremblant.

Voici les étapes à suivre :

- 1- Vous devez recevoir de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, une attestation de résidence. Cette attestation est une lettre signée par une personne autorisée de la municipalité. Pour ce faire, vous devez vous présenter à la réception de l'Hôtel de Ville, avec en main une preuve de résidence. **Seules ces preuves seront acceptées** : *permis de conduire, bail et compte de taxes*. Pour les enfants de 17 ans et moins : *carte d'assurance maladie*.

- À des fins de statistique, nous vous demanderons, de quel groupe d'âge vous faites partie.

Vous pouvez aussi envoyer le tout par courriel au : dir.loisirsculture@sflc.ca. Nous vous ferons part lorsque la lettre sera complétée. Vous devrez passer à l'Hôtel de Ville pour la récupérer. Prévoir un délai de 5 jours.

- 2- Par la suite, vous devrez présenter cette attestation accompagnée d'une pièce d'identité à :
 - L'hôtel de ville de Mont-Tremblant (1145, rue de Saint-Jovite);
 - La bibliothèque Samuel-Ouimet (1145, rue de Saint-Jovite);
 - La bibliothèque du Couvent (1875, chemin du Village);
 - Au Service de la culture et des loisirs (dans le Complexe aquatique, 635, rue Cadieux).

IMPORTANT : Tous les membres d'une même famille devront être présents pour une prise de photo et la présentation de leur carte d'identité.

Privilèges offerts avec la carte expérience :

1. Activités libres en gymnases
 - Enfants et étudiants – gratuit
 - Adultes – tarif préférentiel
2. Activités libres à l'aréna Gilles Cadieux – gratuit
3. Entrées libres au Complexe aquatique Mont-Tremblant
 - Enfants et étudiants – gratuit
 - Adultes – tarif préférentiel
4. Accès à la plage du lac Mercier – tarif préférentiel
5. Cours et activités – inscription prioritaire (après la période réservée à la population tremblantoise)
6. Première Scène Mont-Tremblant – tarif préférentiel
7. Abonnement aux bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent – tarif préférentiel

**** Il est à noter que cette entente intermunicipale de loisirs n'offre pas de privilège au Domaine Saint-Bernard.**

Plus d'infos au : <https://www.villedemont-tremblant.qc.ca/fr/citoyens/cartes-acces-et-experience>